

Paris, le 6 mars 2021

La vaccination des soignants est une exigence éthique

La protection des patients est un devoir professionnel fondamental des médecins comme de tous les soignants.

Alors que l'ensemble des soignants est aujourd'hui éligible à la vaccination contre la Covid-19, se faire vacciner est par conséquent une exigence éthique qui s'impose à tous, la vaccination diminuant considérablement les chaînes de transmission du virus.

Cette exigence s'impose d'autant plus que les soignants, à qui les Français vouent une confiance importante, ont plus que jamais un devoir d'exemplarité qui leur incombe.

Dans ce contexte, l'Ordre des médecins tient à saluer les médecins, dont plus des deux tiers ont d'ores et déjà répondu à cette exigence et accompli leur devoir. Il tient à rappeler aux médecins ne l'ayant pas encore fait qu'il est urgent qu'ils se fassent vacciner pour protéger les patients.

En se mobilisant depuis le début de cette crise sanitaire, les médecins avec les autres soignants ont sauvé des vies, allégé des souffrances, soigné et accompli leur devoir professionnel avec sacrifice et dévouement. Personne ne doit aujourd'hui l'oublier.

En s'engageant dans la campagne de vaccination, en centre de vaccination d'abord et dans leur cabinet depuis plus d'une semaine, les médecins permettent à la population d'accéder aux vaccins et ont permis l'accélération de la campagne de vaccination en France.

En se vaccinant massivement, ils apportent à tous une preuve supplémentaire de leur engagement et de l'urgence pour tous à adhérer aux vaccins pour que nous sortions enfin de cette épidémie dramatique.

www.conseil-national.medecin.fr

 [@ordre_medecins](https://twitter.com/ordre_medecins)

Contact presse

**Charles Van den Boogaerde
06 30 10 85 57**